

Conseil communal du 22 février 2010

Principales décisions

Le Conseil communal a décidé:

- De désigner un avocat afin de récupérer un subside indûment versé à la fabrique d'église Saint-Lambert de Tignée
- De procéder à la passation des marchés publics suivants :
 - élaboration de la fiche technique des travaux d'amélioration et d'égouttage de la rue des Trois Chênes à Ayeneux, dans le cadre du plan triennal 2010-2012 ;
 - travaux entretien ordinaire des églises et presbytères;
 - acquisition d'un monte escalier pour faciliter l'accès à la salle des mariages de la Maison communale;
 - achat de matériel d'égouttage;
 - travaux d'isolation d'une salle de classe de l'école de Melen (rue Haute);
 - travaux d'effacement des tags et graffitis recouvrant les biens appartenant à la commune;
 - achat de jeux de plein air pour les écoles de Soumagne-Bas et de Micheroux.
- D'arrêter un nouveau règlement pour l'octroi des primes visant à favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie (outre le placement de double vitrage à haut rendement, les travaux d'isolation de toiture bénéficieront également d'une prime communale)
- D'émettre un avis favorable sur la demande de permis d'urbanisme de la SPI+ relatif aux travaux d'infrastructures du futur zoning de Tignée
- De ratifier la désignation par le Collège communal d'un auteur de projet agréé pour la réalisation d'un dossier de demande d'expropriation et de reconnaissance de zone économique, d'un plan communal d'aménagement révisionnel (PCAR "Wergifosse") et d'un rapport sur les incidences environnementales dudit PCAR
- De ratifier la création par le Collège communal d'une demi-classe maternelle à l'école de Soumagne-Bas, à partir du 18/01/2010

Points supplémentaires examinés à la demande de conseillers:

Monsieur Emile MORDANT (groupe CDH)

- Sécurisation du carrefour "Profruit", rue du Fort à Cerexhe-Heuseux

Monsieur Michel MORDANT (groupe CDH)

- Aménagement de la place de l'Eglise à Melen: pour des raisons de sécurité, suppression d'un emplacement de stationnement devant la salle "Concordia"
- Achat de deux défibrillateurs à installer dans des bâtiments communaux à grande fréquentation de public - Vote